**Métier : Conseiller en génétique**

**Code métier : 05M200**

**Grade : Ingénieur en chef de classe normale**

**Structure : CHU de BORDEAUX**

**Pôle de Pédiatrie**

**Activités**

Conformément au décret n°2007-1429 du 3 octobre 2007 relatif à la profession de conseiller en génétique, art R.1132-5.- le conseiller en génétique exerce sur prescription médicale sous la responsabilité d’un médecin qualifié en génétique et par délégation de celui-ci. Il contribue à répondre aux besoins des individus et des familles atteints, potentiellement atteints, ou susceptibles de transmettre une affection génétique, en les accompagnant dans leurs décisions et leurs parcours de soins. Il assure la liaison avec l’ensemble des intervenants du système socio-sanitaire par délégation du médecin qualifié en génétique.

**Missions générales :**

Effectuer des consultations de conseil génétique dans tous leurs aspects, principalement dans le cadre de la cardiogénétique et de l’oncogénétique :

* prise des antécédents médicaux et familiaux au travers d’un arbre généalogique,
* information sur la pathologie et son mode de transmission, sur le risque du patient et de ses apparentés ainsi que sur les possibilités de prise en charge,
* remise de documents d’information,
* rédiger un compte rendu écrit (dactylographié dans l’UF), cosigné par un médecin,
* prescrire des prélèvements, sous le contrôle des médecins généticiens titulaires. Le résultat de ces examens est rendu par le conseiller en génétique.
* organiser l’envoi des prélèvements et des documents médicaux, pour les patients vus dans le cadre de son activité.

Activité d’oncogénétique :

* Obtenir les éléments complémentaires nécessaires à l’évaluation du dossier (dossiers médicaux, résultats d’analyse génétique, arbre généalogique,…)
* Contact téléphonique avec le patient, professionnels de santé, laboratoires….
* Réalisation d’arbre généalogique
* Calculs de risque
* Préparation de dossiers pour les RCP et participation aux RCP du CHU de Bordeaux et de l’Institut Bergonié
* Informations et inclusions de patients dans les protocoles de recherche
* Réalisation de bilan d’activité

Activité de cardiogénétique :

* Préparation des consultations : obtenir les éléments nécessaires à l’évaluation du dossier (dossiers médicaux, résultats d’analyse génétique,…)
* Consultations seul, en binôme ou en séquentiel avec un cardiologue, à l’hôpital du Haut-Leveque. Ces consultations se dérouleront en début de semaine (lundi, mardi ou mercredi)

**Missions permanentes :**

* Evaluer les demandes de consultation (contexte familial, degré d’urgence et orientation vers la consultation adéquate)
* Coder son activité personnelle dans le logiciel métier DEFGEN.
* Participer aux différentes RCP du service de génétique avec les différentes spécialités (cardiologue, pédiatre, oncologue, dermatologue…), ainsi qu’aux RCP d’oncogénétique de l’Institut Bergonié.
* Travailler au sein de l’équipe de génétique médicale et en lien avec les différents centres de référence du CHU de Bordeaux.
* Assurer des consultations délocalisées dans ces centres de référence (service de cardiologie de l’hôpital du Haut-Leveque, Hôpital des enfants…)
* Participer à l’encadrement des stagiaires.

**Quotité de travail : 0.8 ETP : 0.2 ETP en Cardiologie, 0.5 en Oncogénétique, 0.1 ETP en Génétique Médicale**

**SAVOIR-FAIRE REQUIS**

**1 – Accueillir, accompagner et informer la personne et sa famille au long de son parcours de soins**

Structurer et hiérarchiser les informations afin de les rendre lisibles pour la personne et sa famille.

Présenter à la personne et à sa famille des choix possibles en rapport avec leur situation et contribuer à enrichir leur réflexion.

Accompagner la personne dans ses choix et ses décisions, dans le respect de son autonomie et en s’adaptant à sa personnalité.

**2 - Evaluer une situation à risque dans le domaine de la génétique**

Identifier les facteurs de risque dans une situation et les hiérarchiser.

Calculer les risques inhérents à la situation présentée par la personne et sa famille en utilisant les outils adaptés (construction et interprétation d’arbres généalogiques…).

Prendre en compte les résultats des examens complémentaires et les relier à l’ensemble de la situation.

Intégrer l’ensemble des données généalogiques, familiales et personnelles dans le contexte de la situation de la personne en vue de concourir à l’établissement du diagnostic médical.

Prescrire l’examen des caractéristiques génétiques par délégation et sous la responsabilité des médecins généticiens

**3 - Travailler au sein d’une équipe pluridisciplinaire et contribuer à l’élaboration du diagnostic médical**

Intervenir activement dans les réunions spécifiques.

Mettre à jour régulièrement ses connaissances professionnelles et les confronter.

Gérer et transmettre les données et utiliser les systèmes d’information

**COMPETENCES REQUISES**

Master 2 professionnel Sciences de la santé, mention pathologie humaine, spécialité conseil génétique et médecine prédictive

Avoir l’autorisation d’exercer en tant que conseiller en génétique (arrêté du 10 avril 2008 du CSP)

Qualités relationnelles pour interagir avec les services cliniques et biologiques

Respect du secret professionnel

Capacité d’autonomie dans l’analyse et le suivi des dossiers et esprit d’initiative

Sens des responsabilités et de l’organisation

Sens de la communication et de l’écoute

Connaissance de la dimension juridique et éthique de la profession, Application des lois de bioéthiques et de santé publique